



Le vivre-ensemble, voilà une des priorités et des finalités de l'action publique. Voilà ce qui fait sa noblesse. C'est un des fondements majeurs de la République Française. Liberté, Egalité, Fraternité.

Le vivre-ensemble recouvre un large champ d'actions et suppose un engagement important surtout à une époque où le lien social peut être fragilisé par la précarité économique. Dans le contexte de crise actuel, la solidarité est plus que jamais une nécessité. Par l'intermédiaire notamment de son Centre Communal d'Action Sociale, la Ville agit à ce niveau à travers différents dispositifs et prestations en direction des familles, des jeunes, des personnes âgées, de celles en difficulté. Afin de renforcer ses actions et d'en proposer de nouvelles, elle formalise actuellement son projet social avec tous les acteurs du territoire concernés. Cette démarche partenariale vise à fédérer pour, à l'avenir, travailler plus ensemble, avec plus de cohérence et d'efficacité, au service des Brivadois.

La qualité du cadre de vie, le respect d'autrui, de l'environnement sont aussi importants pour le « bien vivre-ensemble ». D'ailleurs, la propreté arrive, juste derrière la voirie, au deuxième rang des préoccupations exprimées par les Brivadois lors des réunions de quartier. Depuis plusieurs années, la Ville est active dans ce domaine : achat de matériels, installations de cache-conteneurs poubelles, de canisites, de distributeurs de sachets Toutounet... Grâce à la mise à disposition de différents outils et au travail de sensibilisation entrepris, chacun doit pouvoir contribuer à une ville propre. Il s'agit là d'une responsabilité partagée !

Dans la lignée des budgets précédents, la Ville va poursuivre ses efforts d'investissement tout en n'augmentant pas les taux des impôts. Au programme notamment, la poursuite ou le lancement de plusieurs rénovations urbaines (secteur Place d'Alger et quartier Séguret) pour une ville plus belle et agréable à vivre. La fin de l'aménagement des locaux associatifs dans le bâtiment de la rue de l'Instruction est une des principales réalisations de l'année. Les associations, importants vecteurs de cohésion sociale, continueront d'être soutenues et constituent plus que jamais une des priorités de l'action municipale. Car, en matière de vivre-ensemble, elles sont irremplaçables !

Jean-Jacques FAUCHER
Maire de Brioude

- > Paris-Nice : jours de fête - page 3
- > Un Budget 2013 qui préserve l'avenir pages 6 et 7
- > Réunions de quartier : bilan et suites page 9
- > Un projet social pour faire mieux et plus page 10
- > Extrabiennales et Lectures Croisées : 850 enfants aux pinceaux et aux stylos - page 11

Dans le rétro

Faits d'hiver

BRIOUDE



Credit photo : Festival d'Aquarelle

2013 sous le signe de l'Aquarelle

Le ton a été donné dès le 5 janvier avec le vernissage des **EXTRABIENales à la Maison de Mandrin**. Cette action de sensibilisation des scolaires a été un bel avant-goût du grand rendez-vous de juillet prochain (du 12 au 27). Cette année, les arts plastiques et la littérature n'ont fait qu'un puisque les EXTRABIENales et Lectures Croisées se sont déroulées simultanément (à lire page 11). ■



Fleur, deuxième !

Depuis février, la deuxième Fleur, **décernée par le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris fin 2012**, orne les panneaux d'entrées de ville. Le label ville fleurie témoigne du niveau de fleurissement d'une cité et de ses efforts en matière de valorisation et de développement de ses espaces verts. Reconnu par 99% des Français, il est donc très porteur en termes d'image auprès des visiteurs et touristes. ■

Forum de l'Orientation

La Salle Polyvalente a accueilli le 21 février dernier ce **rendez-vous annuel pour les élèves de 3^e de tout l'arrondissement de Brioude**. Ce sont près de 350 collégiens qui sont allés à la rencontre de tous les établissements de formation du Brivadois et d'une quarantaine d'entreprises et de professionnels. Histoire de conforter ou mûrir leur projet d'études. ■

Otto au top

Dans le cadre de C'Chouette, **cette représentation proposée aux scolaires a rempli la Halle aux Grains jusqu'aux cintres**. **Otto, autobiographie d'un ours en peluche**, histoire forte et émouvante, illustre la dimension pédagogique et instructive qui s'attache souvent à la culture.

La saison culturelle se poursuit jusqu'en mai avec au programme notamment de la musique et de la danse (voir page 12). ■



Plus Beaux Détours de France

La Communauté de communes du Brivadois (CCB) et Brioude ont été **sélectionnées pour intégrer ce réseau qui compte 100 collectivités**.

L'annonce a été faite, en marge de Paris-Nice le 7 mars, en présence notamment de Xavier LOUY, Délégué Général des Plus Beaux Détours de France, et Christian PRUDHOMME, Directeur du Tour de France. La CCB et Brioude seront ainsi présentes dans le guide 2013 des Plus Beaux Détours de France, leader sur le marché hexagonal avec un tirage à 210.000 exemplaires. ■



Paris-Nice : jours de fête

Les 6 et 7 mars, Brioude a vécu au rythme de cette grande épreuve du calendrier cycliste international. En dépit d'une météo capricieuse, le public a répondu présent dans le droit fil du Tour de l'Avenir en 2007 et du Tour de France en 2008. Grâce à la performance du local de l'étape, **Romain BARDET**, la ferveur et l'émotion ont même semblé un cran (un braquet !) supérieures. La réussite de l'organisation, saluée par A.S.O., conforte Brioude comme terre de cyclisme et est porteuse d'espoirs pour l'avenir.

La salle du Conseil Municipal transformée en grand centre de presse (le 6 mars). Une centaine de journalistes ont couvert l'évènement ; l'arrivée de l'étape Châtel-Guyon/Brioude a été suivie par 1,3 millions de téléspectateurs.



Drapeau levé, départ donné de la 4^e étape en direction de Saint-Vallier (le 7 mars).

Romain BARDET, héros et fierté de toute une région (podium-signature le 7 mars).

Une arrivée tambour et cœurs battants, Romain BARDET au pied du podium (le 6 mars).



Retour sur les principales décisions des conseils municipaux du 31 janvier et du 19 mars 2013

Conseil municipal du 31 janvier 2013

Mise en place d'un dispositif de droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place de ce dispositif qui a pour but principal de favoriser le maintien d'un tissu commercial diversifié dans le périmètre du centre-ville élargi. Aujourd'hui, ce secteur accueille 228 locaux commerciaux dont 34 sont vacants.

Maison du Saumon : demandes de subventions

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour, 1 contre et 6 abstentions (l'opposition), a approuvé :

- l'acquisition de matériel pédagogique (notamment informatique) servant de support aux visites pour un montant de 30.000 € ;
- la mise en œuvre pour 15.000 € d'un partenariat avec la station de comptage des saumons sur le barrage de Vichy pour diffuser à Brioude des images prises par les caméras sur ce site (suivi des poissons) ;
- la réalisation d'une étude préliminaire de 5.000 € pour la modernisation de la Maison du Saumon.

Il a été précisé que l'engagement de ces dépenses était subordonné à l'obtention de 50 % de subventions minimum.

Participation de la commune au Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Loire

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune à ce groupement d'intérêt public pour un montant annuel maximum de 500 €. Des locaux seront aussi mis à disposition par la commune pour l'organisation de consultations juridiques gratuites et ouvertes à tous. Celles-ci se dérouleront à l'occasion de permanences mensuelles.

Conseil municipal du 19 mars 2013

Rythmes scolaires : demande de dérogation pour l'application de la réforme à la rentrée 2014

Cette demande de report a été approuvée par 23 voix pour et 5 contre (qui souhaitaient une mise en œuvre dès la rentrée prochaine). La réforme des rythmes scolaires prévoit un retour à la semaine de 4,5 jours et la possibilité pour les collectivités territoriales de proposer des activités périscolaires (sportives, culturelles, artistiques...) complémentaires.

Cette demande de dérogation a été justifiée par la nécessité d'avoir un délai suffisant pour construire, en partenariat notamment avec les enseignants et les parents d'élèves, un projet éducatif solide. Il a été précisé que le conseil inter-écoles réuni en février s'était aussi prononcé, pour les mêmes raisons, pour un report à la rentrée 2014.



Avoir du temps pour bâtir un projet éducatif solide : c'est la principale raison qui a motivé le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Éclairage public quartier Séguret : modification du projet initial

La commune a décidé de démolir les immeubles en ruines situés entre la place de l'Abbé Cubizolles et la rue de la Monnaie pour y créer un square et 5 places supplémentaires de stationnement portant le total à 26. Cette modification du projet initial qui prévoyait la réhabilitation des bâtiments entraîne la mise en place d'un nouveau programme d'éclairage public. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité et s'élèvera à 29.867,32 € pour la commune, soit une hausse de 6.745,18 € par rapport au premier projet.

**Les délibérations des conseils municipaux
sont consultables en Mairie
et sur www.brioude.fr
(rubrique vie municipale)**

A PROPOS DU LIBRE DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DANS BRIOUE INFOS

Depuis de nombreuses années, la loi permet le libre droit d'expression de l'Opposition dans les publications des collectivités territoriales. C'est ainsi qu'à Brioude nous disposons – comme la Majorité municipale – d'un espace dans le journal Brioude Infos.

Sauf que le Maire, se référant toujours avec pointillisme au règlement intérieur, ne cesse de « surveiller » nos écrits. Mieux, il en profite désormais pour répondre à nos arguments comme ce fut le cas dans le dernier Brioude Infos à propos du centre aqualudique.

Nous nous élevons contre cette attitude contraire à l'esprit et à la lettre de la loi. D'ailleurs, il n'y a qu'à Brioude qu'il en est ainsi. Par exemple, au Conseil général de Haute-Loire et à la Région Auvergne, les groupes d'opposition s'expriment en toute liberté.

**Jean-Noël LHERITIER, Andrée JARRE,
Alexis JUILLARD, Michèle FAUCHER,
Guy PEGON, Annick ROMAN
et Serge LONGEON**

BUDGET 2013 : LES ASSOCIATIONS, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE RÉAFFIRMÉE

Plus de 750.000 € ont été inscrits au Budget Primitif 2013 (en dépenses de fonctionnement) en faveur des associations et des animations (montant qui augmente régulièrement). Cette somme englobe les subventions ordinaires, l'aide pour la formation des bénévoles à l'encadrement des jeunes, les aides pour les manifestations exceptionnelles.

En plus d'un soutien financier, la commune apporte aussi un soutien matériel et logistique aux associations : interventions du personnel municipal (services techniques...) pour la mise en place des manifestations, mise à disposition de locaux et d'équipements municipaux régulièrement améliorés (stades, Halle des Sports, Halle aux Grains, Espace Entr'Aides...). Des travaux importants sont actuellement en cours pour rénover les locaux associatifs du bâtiment de l'Instruction. Au total, ces dernières années, ce sont plus de 6 millions d'euros qui ont été investis en faveur des associations.

Parallèlement, dans une même logique d'animation et de cohésion sociale, la Ville accueille ou organise régulièrement des manifestations de qualité, gratuites, tout public (Paris-Nice, « Fêtes » un Tour, Fêtes de Saint-Julien, Faites du Sport...). Toutes les animations de la ville se retrouvent dans le poste « Fêtes et Cérémonies » du budget.

Le bien vivre-ensemble est un des fondements et une des plus belles missions de l'action publique. Le soutien aux associations, espaces de citoyenneté irremplaçables, et l'organisation d'événements festifs s'inscrivent totalement dans cet objectif.

La majorité municipale

Concilier développement durable et développement économique : c'était le thème de l'atelier public organisé à Brioude le 2 avril.



BRÈVE

> DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

Une première phase de concertation l'automne dernier a permis de dégager les quatre priorités (encourager un développement économique durable, préserver la campagne comme cadre de vie, proposer des services pour les habitants à tous les âges de la vie et réduire les émissions de gaz à effet de serre et les pressions sur les ressources naturelles) autour desquelles s'articulera la stratégie du territoire intercommunal en matière de développement durable pour les dix prochaines années.

Quatre thématiques pour quatre réunions publiques qui ont eu lieu ce début de printemps à Brioude, Vieille-Brioude et Lamothe afin de bâtir, collectivement, un plan d'actions concrètes, réalistes correspondant aux objectifs définis. Celui-ci va être finalisé dans les prochaines semaines.

L'Agenda 21 sera achevé en juin ; dans la foulée ce document de référence, qui vise à concilier exigences économiques, sociales et environnementales, commencera à être décliné sur l'ensemble du territoire intercommunal avec le lancement de premières opérations concrètes.

Dans un contexte incertain, un budget 2013 qui

Inscrire son action dans la durée pour être efficace : c'est la vision de la majorité municipale qui a construit un budget 2013 dans la continuité des précédents. Celui-ci s'élève à 14.911.075 € (8.582.280 € en fonctionnement et 6.328.795 € en investissement). Maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien d'un bon niveau d'investissement, pas de hausse des taux des impôts et contrôle de la dette : ce sont les quatre grands principes qui sous-tendent ce nouveau budget. Quatre grands principes pour continuer à améliorer les services aux Briovais et faire progresser Brioude. Entre rigueur et dynamisme, cette stratégie permet de disposer de bases solides pour l'avenir dans un contexte d'incertitudes financières.

On le sait, la situation financière et économique de notre pays est fragile. L'heure est à la réduction des dépenses publiques. Dans cette perspective, les principales contributions de l'Etat aux collectivités (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...), qui constituent avec la fiscalité locale leurs principales recettes, vont diminuer dès 2014.

Une situation saine grâce à un fonctionnement maîtrisé

Aujourd'hui, les finances de la commune sont saines et l'autorisent à envisager l'avenir de manière sereine. Ses efforts constants pour réduire ou maîtriser ses dépenses de fonctionnement (masse salariale, frais à caractère général..., *graphique 1*) sont la base d'un cercle vertueux. En effet, grâce à cela, elle dégage des excédents (capacité d'auto-financement) qui lui permettent d'investir sans augmenter les taux des impôts (c'est le cas depuis 1995), de limiter son recours à l'emprunt et ainsi de poursuivre le désendettement de la commune (*graphique 2*). Cette gestion rigoureuse contribue aussi à absorber, sans créer de déséquilibres, les nouvelles dépenses obligatoires provenant de transferts de charges. Ce sera notamment

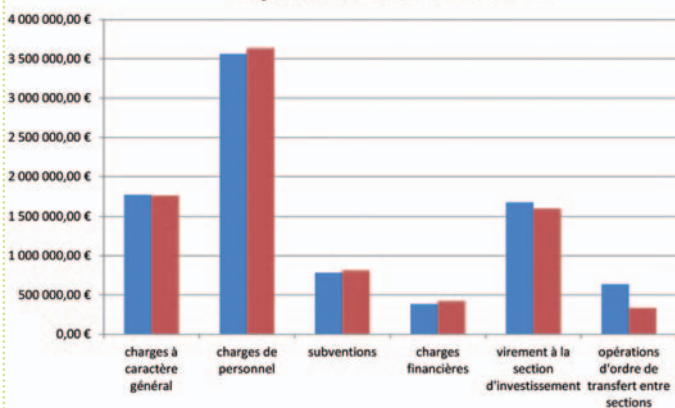
Brivadois pour éviter des doublons coûteux : voilà d'où proviennent les économies faites en fonctionnement. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement sont centrées sur trois grandes priorités : la qualité des services à la population, l'entretien régulier des infrastructures municipales (écoles, équipements sportifs, voirie, bâtiments...) et un soutien fort aux associations, moteurs de la vie locale.

L'investissement : source de progrès

Améliorer la qualité de vie, renforcer l'attractivité de Brioude pour attirer de nouveaux habitants et favoriser l'installation de nouvelles entreprises, dégager des recettes supplémentaires, fournir du travail aux entreprises grâce au lancement de nouveaux chantiers : l'investissement est un levier indispensable au dynamisme d'ensemble d'une commune et d'un territoire. La Ville poursuivra sa politique volontariste en la matière en 2013. Il y aura des opérations dans tous les domaines (*graphique 3*).

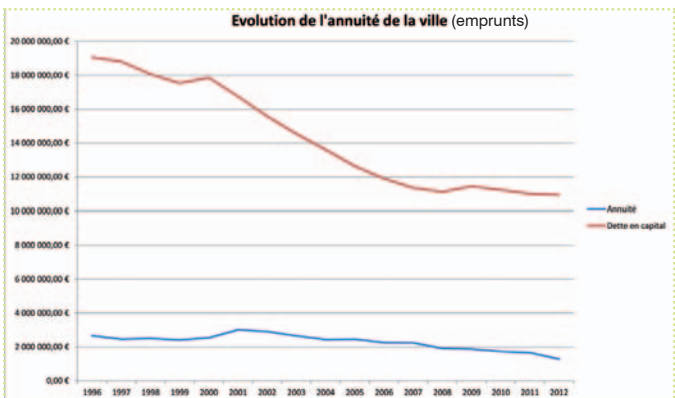
Parmi les principales réalisations des mois prochains, signalons la fin de l'aménagement des nouveaux locaux associatifs de l'immeuble de l'Instruction, la poursuite des rénovations urbaines (travaux secteur Place d'Alger et création d'un square place de l'Abbé Pierre Cubizolles), la construction du carrefour Bageasse/Lachaud en lien avec le futur centre aqualudique, un important programme de voirie et de mise en sécurité

Dépenses de fonctionnement



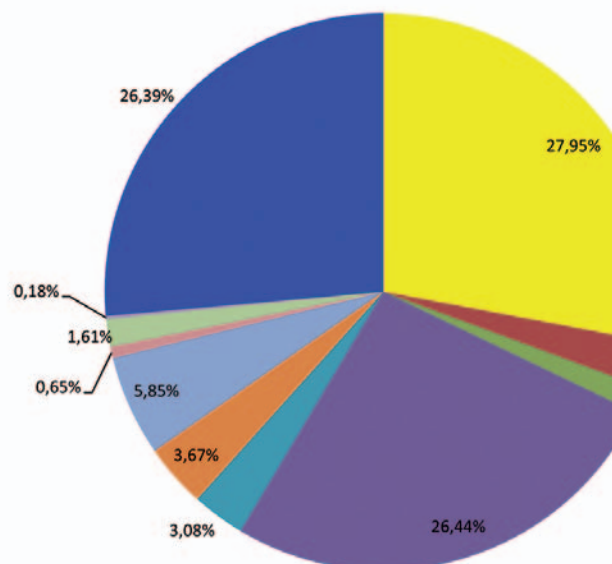
Graphique 1.

Evolution de l'annuité de la ville (emprunts)



Graphique 2.

Dépenses d'investissement



préserve l'avenir



Les principaux investissements 2013 en photos :

- 1 Locaux associatifs dans le bâtiment de l'Instruction. Montant : 1.247.052,36 € TTC
- 2 Rénovation urbaine quartier Séguret (démolition des immeubles en ruines entre la place Cubizolles et la rue de la Monnaie pour la création d'un square et de 6 places de stationnement). Montant : 228.000 € TTC.
- 3 Rénovation urbaine secteur Place d'Alger. Tranche 2 : réalisation d'un parking de 26 places. Montant : 184.000 € TTC.
- 4 Travaux divers dans les écoles et achats de mobilier – Montant : 101.600 € TTC
- 5 Réalisation du carrefour Avenue de la Bageasse/Lachaud en lien avec le futur Centre Aqualudique Intercommunal. Montant : 49.216 € TTC (part de la Ville de Brioude).

(trottoirs sur plus de 5.000 m² dans tout Brioude, ralentisseurs, radars pédagogiques...), la création d'un parking au stade du Pont de Bois... Une étude paysagère se poursuivra pour valoriser et développer le patrimoine végétal de Brioude. Elle sera suivie rapidement d'une première opération : l'embellissement (fleurissement, végétalisation...) de l'avenue de Lamothe. Comme pour le fonctionnement, la rigueur prévaut pour l'investissement : pour chaque nouveau projet, la Ville est attentive à obtenir un maximum de subventions.



Questions à Jean-Jacques FAUCHER, Maire de Brioude

Quelle est la traduction politique de ce budget ? Quels sont les principaux objectifs de la municipalité ?

L'action conduite depuis 1995 et les budgets successifs s'appuient sur des principes de bonne gestion avec une dette divisée par deux, des taux d'impôts qui n'ont pas augmenté depuis 17 ans. La commune s'est donnée des marges de manœuvre qui lui ont permis de se désendetter et de continuer à investir alors que les subventions se raréfient. La situation financière nous donne de la sérénité.

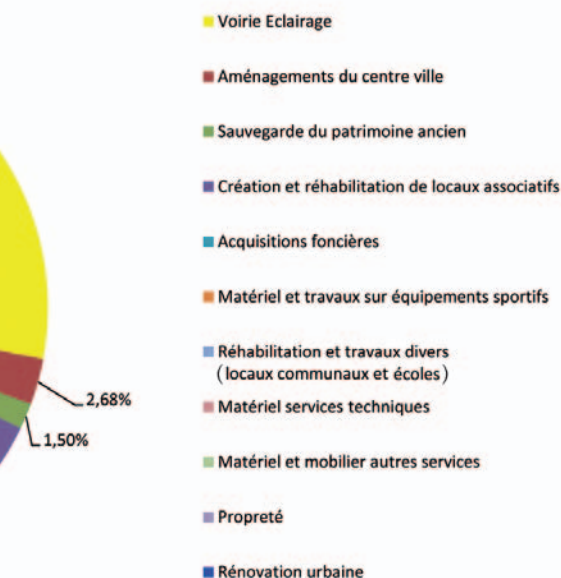
Notre budget 2013, comme les précédents, est au service d'une politique qui s'articule autour de 3 priorités : le développement économique et l'emploi, la qualité du cadre de vie et le lien social (soutien aux associations...).

Quelques mots sur les choix d'investissement pour 2013...

Notre priorité, c'est d'avoir des équipements municipaux de qualité qui bénéficient aux Brioudois. Le projet phare de cette année est le réaménagement des salles de la rue de l'Instruction. ■

Investissement 2013

Graphique 3.



RÉNOVATIONS URBAINES

Plus belle la ville !

Ce sera vrai place Saint-Jean et dans les rues voisines. C'est déjà le cas place de la Pomme et rue Charbonnier. Ces deux opérations s'inscrivent dans le programme de rénovation urbaine de Brioude entamé depuis plusieurs années et qui se poursuivra prochainement dans le secteur de la place d'Alger et le quartier Séguret. Embellissement, stationnement, meilleure organisation de l'espace public pour plus de confort et de sécurité : les travaux prennent en compte tous ces paramètres. Synonymes d'amélioration du cadre de vie pour les habitants, ils renforcent aussi l'attractivité de la commune.



Credit photo : La Montagne



*Place Saint-Jean : belle de jour.....belle de nuit !
La rénovation du secteur s'achèvera fin juin.
En cours ou au programme d'ici là : la réfection
des rues Duguesclin, Saint-Geneix et Champfort.*

*Place de la Pomme et rue Charbonnier. Avec ces travaux
achevés mi-avril, c'est la première phase de la rénovation
complète du secteur place d'Alger qui a été réalisée.
À suivre dans les prochaines semaines : la construction
d'un parking (26 places) au pied des remparts Séguret
(entre la rue des Fracs Maçons et la place d'Alger).*



Bilan et suites

L'automne dernier, pas moins de 20 réunions de quartier se sont déroulées à Brioude. 20 comme le nombre de conseillers de quartier répartis sur l'ensemble du territoire communal. 500 personnes environ y ont assisté au total pour 270 demandes ou questions recensées. Dans la foulée, les premières réponses ont été apportées et d'autres vont suivre dans les prochaines semaines.



En tête des priorités des Brivadois : la voirie et les réseaux (17,8% des interventions lors des réunions de quartier) suivis de la propreté générale (15,9%), des aménagements urbains (14,1%), de la vitesse et de la sécurité automobiles (11,9%). En queue de classement, le déneigement (2,2%) et les nuisances animales (bruit...) (1,5%). N'ont pas été comptabilisées les questions portant sur les gros projets en cours de la Ville et de la Communauté de communes du Brivadois (Centre Aqualudique Intercommunal, nouvelle caserne de gendarmerie...), ce qui n'a pas empêché les élus lors de ces temps d'échanges de faire état de l'avancement de ces dossiers et d'apporter un certain nombre de précisions.

Des réponses dans tous les domaines

Instructives, ces réunions ont permis de faire émerger un certain nombre d'attentes. Constructives, elles vont déboucher sur des améliorations pour la vie quotidienne des Brivadois et le lancement de plusieurs études pour des gros projets.

Comme les questions, les réponses seront diverses et auront toujours les mêmes dénominateurs : l'intérêt général et le progrès partagé.

Un certain nombre de dépenses ont été dans ce sens inscrites au budget 2013 qui vient d'être récemment voté. Un gros programme de voirie (pour un montant de 376.225 €), comprenant notamment la rénovation ou la construction de trottoirs, pour un total de 5000 m², va être réalisé. Vingt bancs vont aussi être achetés et installés un peu partout dans Brioude. Un plan numérique d'éclairage public va être mis en place pour un meilleur suivi et une plus grande efficacité

à ce niveau. La lutte contre les nuisances liées aux étourneaux et aux pigeons va se poursuivre.

S'agissant de la propreté, l'organisation des tournées des deux balayeuses, qui passent dans toutes les rues de Brioude avec une fréquence variant en fonction des secteurs et des contraintes, a été revue pour un meilleur suivi et une meilleure information du public. Un effort va être fait aussi sur le désherbage grâce à l'achat de matériels spécifiques supplémentaires.

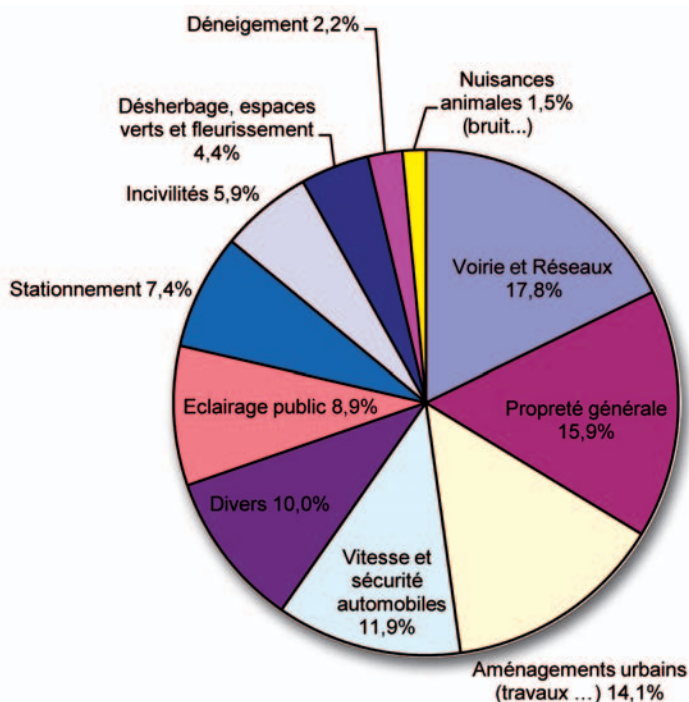
Sur le plan de la sécurité automobile, 20.000 € vont être consacrés à l'achat de radars pédagogiques, de miroirs ou l'aménagement de ralentisseurs. En matière de stationnement, hors zones bleues, la Police Municipale renforcera encore sa vigilance sur la sortie des écoles pour garantir la sécurité des enfants et des parents.

Des études

Au nombre de 3 pour 2013, elles vont être lancées très prochainement. Elles concernent les places Champanne et de la Résistance, la rue Saint-Verny, les rues de Prébourg, des Moulins et la route du Pont de Bois. Dans les trois cas, il s'agit d'améliorer à la fois les conditions de circulation et de sécurité grâce à des travaux de voirie synonymes aussi d'embellissement.

Organisées pour la première fois, ces réunions ont donné tout son sens à l'expression « démocratie de proximité ». Elles ont permis de mettre en avant le dispositif des conseillers de quartier créé en 2010. Celui-ci fonctionne toute l'année et permet à chacun d'avoir un élu référent à qui faire part d'observations et de suggestions pour renforcer l'efficacité de l'action municipale (renseignements en Mairie). ■

Bilan des réunions de quartier



Un projet social pour faire mieux et plus

Plus de solidarité et de vivre-ensemble : ce sont là les deux grandes finalités du projet social de Brioude en cours de formalisation. Celui-ci a vocation à fédérer les acteurs sociaux du territoire pour répondre avec une efficacité accrue aux enjeux locaux et besoins des Brivadois.

Le cabinet MAIAE a en charge la rédaction du projet social de la Ville. Un de ses consultants, Mr REGINARD, nous en dit plus.

Un projet social, c'est quoi, pour quoi faire ?

Le projet social, après analyse des caractéristiques de sa population et de ses atouts et de ses faiblesses, permet à une ville de déterminer les axes prioritaires de sa politique sociale et les actions permettant de les atteindre. Il est important d'œuvrer en partenariat avec les autres acteurs sociaux ; le projet social permet de fixer les modalités de ce partenariat.

Quels sont aujourd'hui les points forts de la Ville en matière d'action sociale ?

Les équipements et services dont s'est dotée la Ville permettent de répondre en grande partie aux attentes des jeunes (30 % de la population) et des aînés (30 % de la population également). Le tissu associatif de Brioude (plus de 150 associations), très actif, est aussi un atout en termes de services et de cohésion sociale. Le centre social DECLIC développe aussi de nombreuses activités qui pourront être intégrées dans le projet social de la Ville.

Les faiblesses ?

Il faut travailler à une meilleure coordination et communication réciproques entre les associations et la Ville. Celle-ci doit promouvoir les dispositifs permettant d'améliorer les relations intergénérationnelles, la mixité sociale tout en étant vigilante à aider et accompagner les plus fragilisés. Le projet social permettra d'œuvrer dans ce sens.

Aujourd'hui, la Ville de Brioude, via son CCAS, propose différents services et dispositifs (pas toujours bien connus) pour les jeunes, les personnes âgées, celles en difficulté. Par exemple : le taxi-navette (pour les plus de 65 ans), l'aide au permis de conduire (pour les moins de 25 ans), l'aide à l'inscription dans les associations pour les enfants ou les aides vacances....

Certains organismes ou associations conduisent parfois des actions assez similaires. D'où peut-être une certaine confusion pour le public et une difficulté à s'approprier les différentes prestations existantes, voire à en bénéficier pleinement. La formalisation du projet social de la Ville vise à recenser les besoins locaux et les actions menées ou à mettre en place pour y répondre. Y sera précisé qui fait quoi, avec qui, pour limiter les doublons et favoriser des partenariats. Il s'agit en somme de clarifier pour mieux informer et de coordonner pour mieux servir les Brivadois et tendre vers « une ville à vivre pour tous ».

Trois priorités

Un bureau d'études a été mandaté pour construire ce document de référence. Après avoir rencontré les différents acteurs sociaux du territoire (Conseil Général, CAF, associations...), il a établi un diagnostic qui présente l'état des lieux des réalités sociales et sociologiques (pyramide des âges, taux de chômage...) de Brioude et fixe, en conséquence, les grandes orientations du projet social de la Ville. Il s'articule autour de trois priorités : le soutien à la famille et aux jeunes générations, l'insertion au sein

de la cité pour promouvoir la solidarité, le renforcement des liens intergénérationnels pour plus de mixité sociale. Sur ces trois thèmes, des ateliers ont été organisés lors d'une journée d'échanges le 19 mars en Mairie. Une cinquantaine de participants ont pu apporter leur expérience, leurs idées pour faire mieux et plus dans ces domaines à Brioude.

Plus de cohérence pour mieux servir les Brivadois

Cette journée a aussi permis d'engager une démarche partenariale qui est le fondement du futur projet social. Celui-ci vise en effet à favoriser un travail en réseau grâce à des mutualisations, des échanges réguliers. Il s'agira à l'avenir, sur la base de missions clairement définies et identifiées, de mieux coordonner les opérations menées par les nombreux acteurs sociaux du territoire. Plus de dialogue et de complémentarité pour plus d'efficacité et de services au bénéfice des Brivadois : c'est le socle du futur projet social de la Ville. Finalisé avant l'été prochain, il doit permettre de consolider l'existant et d'initier de nouvelles actions. Avec, toujours en ligne de mire : le vivre-ensemble et la solidarité. ■

3 actions déjà ciblées

Deux actions existantes devraient être prochainement renforcées : les activités d'alphabétisation et culturelles dans les quartiers périphériques (HLM Route de Clermont et Route de Saint-Flour) et le Forum Citoyen Jeunes. La troisième, à l'étude, viserait à favoriser le départ en vacances des personnes aux revenus modestes.

EXTRABIENNales et lectures croisées : 850 enfants aux pinceaux et aux stylos

En cette année de Biennale, les EXTRABIENNales et Lectures Croisées se déroulent simultanément sur une thématique commune : esprit d'aventure. Plusieurs centaines d'enfants de Brioude et des alentours deviennent, le temps de ces deux opérations de sensibilisation et d'initiation culturelles, des peintres et des écrivains en herbe. On peut le dire : « c'est l'enfance de l'art ! »

Extrabiennales : des deux côtés du tableau

Ce mois de janvier, l'esprit Biennale flottait déjà à Brioude avec cette action destinée aux scolaires. Plusieurs expositions étaient organisées à la Maison de Mandrin, aux collèges et lycées Lafayette et Saint-Julien qui ont accueilli des grappes d'élèves (de 2 à 17 ans) de Brioude, Lamothe, Auzon, Blesle, Saint-Just-Près Brioude, venus apprécier les œuvres de Marie-Pierre ESTEVE, HONG-HAI et ODYLEE. Dans le sens inverse mais toujours dans la même logique de découverte et d'appropriation, plusieurs peintres sont venus leur rendre visite dans leurs classes pour les initier à la technique de l'aquarelle. De la théorie à la pratique, le pas a été franchi. C'est la recette des EXTRABIENNales : après la rencontre avec l'artiste, devenir soi-même apprenti artiste. Passer de l'autre côté du miroir en somme.

Lecture croisées : des mots animés

Organisée par Brioude Ville Lecture (service rattaché à la médiathèque) depuis 1989, cette manifestation vise à sensibiliser les enfants à la lecture et l'écriture et à promouvoir l'expression artistique dans toute sa diversité (littérature, arts plastiques...). Dans un premier temps, des rencontres sont organisées avec des professionnels. Cette année, elles se sont déroulées du 7 au 15 janvier dans 29 classes de Brioude (de la maternelle au collège), soit 15 de plus que l'an passé. Les élèves ont pu rencontrer deux écrivains, Philippe BARBEAU et Carl NORAC, ainsi qu'un auteur-illustrateur, Yann FASTIER. Lecture de leurs textes, questions/réponses sur leur métier, leurs livres, jeux littéraires ont rythmé des échanges vivants qui ont vocation à susciter du plaisir, à donner le goût des mots et de la création... grâce à une approche ludique et interactive.

Depuis, les enfants ont pris la plume. D'auditeurs, d'intervieweurs, ils sont devenus acteurs, chaque classe



Les mots ou le pinceau : un même plaisir de s'exprimer. C'est la vocation de Lectures Croisées et des EXTRABIENNales : donner le goût de la création artistique aux plus jeunes.

En plus Exposition

Les œuvres réalisées par les classes participantes à Lectures Croisées et aux Extrabiennales, mêlant donc écriture et aquarelle, seront visibles à la Médiathèque du 4 juin au 31 août prochain. Venez y découvrir, qui sait, les artistes de demain !

C'est ce que font depuis plusieurs mois plusieurs centaines d'écoliers, de collégiens et de lycéens qui laissent exprimer leur talent (leur génie ?) créatif. Résultats visibles dès le mois de mai à la Médiathèque.

réalisant depuis plusieurs mois des productions écrites dans le cadre d'un projet pédagogique construit autour de Lectures Croisées.

Un grand jeu, comme chaque année, est proposé à toutes les classes participantes, toujours à la Médiathèque, du 9 avril au 25 mai. ■

Animations **Agenda**

Période du 30 avril au 15 juillet 2013

FESTIVITÉS



FÊTE DES VOISINS - Vendredi 31 Mai

Comme chaque année, la Ville de Brioude invite tous les Brivadois à organiser «la fête des voisins» dans leur immeuble, leur rue, leur quartier... Il s'agit d'un moment festif (apéritif, repas convivial...) à partager en compagnie de ses voisins ; c'est l'occasion de se découvrir ou de mieux se connaître.

Afin d'encourager les initiatives, la Ville de Brioude apporte son soutien à tous ceux qui organisent une rencontre, un repas : aide logistique (tables, chaises...), supports de communication...

Pour tous renseignements, contacter le service animation de la Mairie de Brioude. (04-71-74-56-01 - animation@ville-brioude.fr)

FÊTE DE LA MUSIQUE / Brioude - Vendredi 21 Juin

Cette année encore, un programme riche et varié sera proposé à Brioude, représentatif de la «scène brivadoise» actuelle.

BROCANTE ESTIVALE

Centre-Ville – BRIOUDE Samedi 6 Juillet

EXPOSITIONS

Maison de Mandrin (entrée libre)

Isabelle MARCELLIN : Dessin

Du mardi 14 Mai au dimanche 2 Juin 2013

Martine Caillette-Vibert : Acrylique Abstrait

Du mardi 4 Juin au dimanche 23 Juin 2013

Joelle Grenier Choriol de Ruère : Aquarelle Animalière

Du mardi 25 Juin au dimanche 7 Juillet 2013

CONCERT / SPECTACLES

Saison culturelle Les Déboulés de Mai - Vendredi 3 Mai

20h45 - Halle aux Grains

« Ici et La » Spectacle de Hip-Hop Par la Compagnie Daruma

Concert de Fado

Samedi 25 Mai, 20h30, Halle aux Grains,

par la chorale portugaise de Mangualde, organisé par les Comités de Jumelage de la Ville du Puy et de la Ville de Brioude.

Concert de Printemps - Samedi 1^{er} Juin

20h30 - Basilique Saint-Julien

Harmonie des Enfants de Brioude.

CONCERT - Dimanche 9 juin

17h, Basilique St-Julien

130 choristes et 30 musiciens – Le Sabat Mater de Karl Jenkins

Infos pratiques : prix des places : 12€ / 8€ pour les chômeurs et étudiants / gratuit pour les enfants de - de 12 ans. Billetterie uniquement à l'entrée du concert. Ouverture des portes à 16h15.

SPORT

2^e OPEN DU BRIVADOIS DE BADMINTON

Samedi 11 et Dimanche 12 Mai

Organisé par l'Entente Sportive - Gymnase

FÊTE DU VÉLO - Du Dimanche 26 Mai au Samedi 1^{er} Juin

La Méridienne - Dimanche 26 mai

Circuit de Prévention Routière dans les écoles - Jeudi 30 et vendredi 31 mai

Animation du marché - Samedi 1^{er} juin

Promenades familiales en vélo - Dimanche 2 juin - Gratuit

Départ à 11h de 2 boucles : 4Km et 15Km

Rendez-vous dès 10h30 Parking de la Gare.

PÉTANQUE BRIVADOISE - Samedi 8 Juin

Challenge du Souvenir (doublettes A-B-C) 15h - Terrain des boulistes

LA BRIVADOISE - Dimanche 16 Juin

Randonnées VTT

Départ dès 8h, complexe sportif Docteur Jalenques

CRITERIUM CYCLISTE – Grand Prix de la Ville de Brioude

Dimanche 16 juin

Organisé par le VELO SPORT BRIVADOIS

14h/18h - Circuit des boulevards

RALLYE TOURISTIQUE - Dimanche 16 Juin

Organisé par Chés Gins du Nord

9h – Départ du parking d'Aldi (Avenue d'Auvergne)

Édité par la Ville de Brioude, BP 20, 43101 Brioude cedex 01

Directeur de la publication : Jean-Jacques Faucher

Rédaction : Julien Najdl et Élodie Levé

Crédits photos : Ville de Brioude - A.S.O. - La Montagne

Festival d'Aquarelle - CIO

Mise en page : Free Mouse C. Cadenel 06 87 18 23 90

Impression : Phil'Print

Distribution : La Poste - Tirage : 4 400 exemplaires



Le rendez-vous du Réseau de Villes

Brioude, Issoire et Saint-Flour composent un Réseau de Villes aussi dénommé Espace Solidaire Val d'Allier-Margeride. Cette association organise en mai la 3^e édition de la Méridienne, randonnée cyclosportive ouverte à tous.

LA MÉRIDienne > Dimanche 26 Mai Brioude / Issoire / Saint-Flour

Saint-Flour sera cette année la ville de départ et d'arrivée des trois parcours de 52, 104, 159 kilomètres.

La grande boucle fera cheminer les cyclistes sur les trois départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme.

La boucle de 104 kilomètres proposera un parcours aller-retour entre Saint-Flour et Brioude.

La boucle de 52 kilomètres proposera un parcours autour de Saint-Flour.

Sur les différents parcours, plusieurs points de ravitaillement et à l'arrivée la possibilité de déjeuner sur place. Une tombola permettra à un randonneur de gagner un très beau vélo de route.

